



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

<b>Numéro de produit</b>	1000012340
<b>étiquette d'un produit</b>	<b>NETTOYANT ET POLISSANT POUR ACIER INOXYDABLE</b>
<b>Date de révision</b>	22/09/2015
<b>Informations sur la société</b>	Sprayway, Inc. 1005 S. Westgate Drive Addison, IL 60101 États-Unis
<b>Téléphone de l'entreprise</b>	Assistance générale 1-630-628-3000
<b>Téléphone d'urgence États-Unis</b>	1-866-836-8855
<b>Téléphone d'urgence en dehors des États-Unis</b>	1-952-852-4646
<b>Version #</b>	dix
<b>Remplace la date</b>	16/09/2015
<b>Utilisation recommandée</b>	NETTOYEUR
<b>Restrictions recommandées</b>	Aucun connu.

### 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Aérosols inflammables	Catégorie 1
<b>Dangers pour la santé</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique Danger par aspiration	Catégorie 2A Catégorie 3 effets narcotiques Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classés.	
<b>Dangers définis par l'OSHA</b>	Non classés.	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		



Mention d'avertissement

Danger

#### Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une grave irritation des yeux. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

#### Conseil de prudence

##### La prévention

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur une autre source d'inflammation. Récipient sous pression : Ne pas percer ni brûler, même après usage. Évitez de respirer les gaz. Se laver soigneusement après manipulation. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Porter une protection pour les yeux/le visage.

##### Réponse

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison/médecin. En cas d'inhalation : Emmener la personne à l'air frais et la garder confortable pour respirer. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Appeler un centre antipoison/médecin si vous ne vous sentez pas bien. NE PAS faire vomir. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Espace de rangement

Conserver dans un endroit bien aéré. Conserver le récipient bien fermé. Magasin fermé à clé. Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C/122°F.

##### Disposition

Pas disponible.

#### Danger(s) non classé(s) ailleurs (HNOC)

Aucun connu.

#### Information supplémentaire

Aucun.

### 3. Composition/informations sur les composants

#### Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numero CAS	%
distillats légers (pétrole), hydrotraités		64742-47-8	20 - 40
Huile Minérale Blanche		8042-47-5	20 - 40
Acétone		67-64-1	10 - 20
Propane		74-98-6	10 - 20
Acétate de méthyle		79-20-9	2.5 - 10
Autres composants en dessous des niveaux à déclarer			1 - 2,5

\* Indique qu'une identité chimique spécifique et/ou un pourcentage de composition a été retenu en tant que secret commercial.

## 4. Premiers secours

### Inhalation

Transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

### Lentilles de contact

### Ingestion

Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

### Le plus important symptômes/effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonie. Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue.

### Indication des soins médicaux immédiats et des traitements spéciaux nécessaires

Fournir des mesures générales de soutien et traiter de manière symptomatique. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

### Informations générales

Assurez-vous que le personnel médical est conscient du ou des matériaux impliqués et prend les précautions nécessaires pour se protéger.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction appropriés

Poudre. Mousse résistante à l'alcool. Produits chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela propagerait le feu.

### Moyens d'extinction inappropriés

### Dangers spécifiques liés au produit chimique

Contenu sous pression. Le contenant sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

### Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard, notamment un manteau ignifuge, un casque avec écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

### Lutte contre l'incendie

### Équipement/mode d'emploi

Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et retirer le récipient, s'il n'y a aucun risque. Les récipients doivent être refroidis avec de l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur. Pour un incendie massif dans la zone de chargement, utilisez un support de tuyau sans pilote ou des buses de surveillance, si possible. Sinon, retirez-vous et laissez le feu s'éteindre.

### Méthodes spécifiques

Utilisez les procédures de lutte contre les incendies standard et tenez compte des dangers des autres matériaux impliqués. Éloignez les conteneurs de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### Risques généraux d'incendie

Aérosol extrêmement inflammable.

## 6. Mesures en cas de rejet accidentel

### Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éloignez le personnel inutile. Tenez les personnes éloignées et en amont du déversement/de la fuite. Restez à l'écart des zones basses. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes à proximité immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Évitez de respirer les gaz. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces clos avant d'y entrer. Les autorités locales doivent être informées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Se référer aux fiches de données de sécurité et/ou aux instructions d'utilisation jointes. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, torches, étincelles ou flammes à proximité immédiate). Tenir les combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Déplacez la bouteille dans un endroit sûr et ouvert si la fuite est irréparable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs ou détourner la dérive des nuages de vapeur. Isoler la surface jusqu'à ce que le gaz soit dispersé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après la récupération du produit, rincer la zone avec de l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### Précautions environnementales

Éviter de rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réceptif sous pression : Ne pas percer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de pulvérisation est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, souder, percer, meuler ou exposer les récipients à la chaleur, aux flammes, aux étincelles ou à d'autres sources d'inflammation. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être mis à la terre. Ne pas réutiliser les contenants vides. Évitez de respirer les gaz. Éviter le contact visuel. Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter l'exposition prolongée. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Bien se laver les mains après manipulation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol de niveau 3.

Magasin fermé à clé. Réceptif sous pression. Protéger du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C/122°F. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ni entreposer près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'inflammation. Ce matériau peut accumuler une charge statique qui peut provoquer une étincelle et devenir une source d'inflammation. Réfrigération recommandée. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir la section 10 de la FDS).

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

**NOUS. Limites OSHA Tableau Z-1 pour les contaminants atmosphériques (29 CFR**

1910.1000) Composants	Taper	Évaluer
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL	2400 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm
Acétate de méthyle (CAS 79-20-9)	PEL	610 mg/m <sup>3</sup> 200 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	PEL	1800 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm

**NOUS. Composants des valeurs limites de seuil de l'ACGIH**

Composants	Taper	Évaluer
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm
Acétate de méthyle (CAS 79-20-9)	STEL	250 ppm
	TWA	200 ppm

**NOUS. NIOSH : Guide de poche des composants dangereux pour les produits chimiques**

Composants	Taper	Évaluer
Acétone (CAS 67-64-1)	TWA	590 mg/m <sup>3</sup> 250 ppm
Acétate de méthyle (CAS 79-20-9)	STEL	760 mg/m <sup>3</sup> 250 ppm
	TWA	610 mg/m <sup>3</sup> 200 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m <sup>3</sup> 1000 ppm

Valeurs limites biologiques

**Composants des indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Évaluer	Déterminant	Spécimen	Temps d'échantillonnage
Acétone (CAS 67-64-1)	50mg/litre	Acétone	Urine	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

**Contrôles techniques appropriés**

Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utilisez des enceintes de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les niveaux atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les niveaux dans l'air à un niveau acceptable. Fournir une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (ou des lunettes de protection).

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Autre</b>	Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les niveaux permis sont dépassés, utiliser un filtre mécanique NIOSH / une cartouche contre les vapeurs organiques ou un respirateur à adduction d'air.
<b>Risques thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, si nécessaire.
<b>Hygiène générale considérations</b>	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Observez toujours de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que le lavage après avoir manipulé le matériau et avant de manger, de boire et/ou de fumer. Lavez régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Dégager.
<b>État physique</b>	Gaz.
<small>Formulaire</small>	Aérosol.
<b>Couleur</b>	Jaune clair.
<b>Odeur</b>	Agrumes
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition</b>	62,94 ° F (17,19 ° C) estimé
<b>point de rupture</b>	- 156.0 °F (-104.4 °C) Propulseur estimé Non
<b>Taux d'évaporation</b>	disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limite d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	2,6 % estimé
<b>Limite d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	12,3 % estimé
<b>Limite d'explosivité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosivité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	45 - 65 psig @70F estimé Non
<b>Densité de vapeur</b>	disponible.
<b>Densité relative</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	590.25 °F (310.14 °C) estimé Non
<b>Température de décomposition</b>	disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Les autres informations</b>	
<b>Gravité spécifique</b>	0,765 - 0,865 estimé

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport. Le
<b>Stabilité chimique</b>	matériau est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matières incompatibles. Acides.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Agents oxydants puissants. Nitrates.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Ingestion</b>	Des gouttelettes du produit aspirées dans les poumons par ingestion ou vomissement peuvent provoquer une pneumonie chimique grave.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements. Effets narcotiques. L'inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet indésirable dû au contact avec la peau n'est attendu.
<b>Lentilles de contact</b>	Provoque une grave irritation des yeux.

### Symptômes liés à la physique, chimique et caractéristiques toxicologiques

Peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Nausées Vomissements. L'aspiration peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des larmoiements, des rougeurs, un gonflement et une vision floue.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Effets narcotiques.

Composants	Espèces	Résultats de test
Acétone (CAS 67-64-1)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Cochon d'Inde	> 7426 mg/kg, 24 heures > 9,4 ml/kg, 24 heures
	Lapin	> 7426 mg/kg, 24 heures > 9,4 ml/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	55700 ppm, 3 heures 132 mg/l, 3 heures 50,1 mg/l
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	5800mg/kg 2,2 ml/kg
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Lapin	> 2000mg/kg > 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 7,5 mg/l, 6 heures > 4,6 mg/l, 4 heures
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	> 5000mg/kg
Acétate de méthyle (CAS 79-20-9)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
LC100	Lapin	98,4 mg/l, 4 heures
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	6482mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
<b>Aigu</b>		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Souris	1237 mg/l, 120 minutes

Composants	Espèces	Résultats de test
		52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l
		658mg/l/4h
Huile minérale blanche (CAS 8042-47-5)		
<b>Aigu</b>		
<i>Dermique</i>		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg, 24 heures
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	2,18 mg/l, 4 heures
<i>Oral</i>		
DL50	Rat	5000,0001mg/kg

\* Les estimations du produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
<b>Lésions oculaires graves/œil irritation</b>	Provoque une grave irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Ce produit ne devrait pas provoquer de sensibilisation cutanée.
<b>Mutagenicité des cellules germinales</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou tout composant présent à plus de 0,1 % est mutagène ou génotoxique.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.
<b>Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)</b>	
Non listé.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit ne devrait pas avoir d'effets sur la reproduction ou le développement. Peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Non classés.
<b>Danger d'aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Effets chroniques</b>	

## 12. Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats de test
Acétone (CAS 67-64-1)		
<b>Aquatique</b>		
Crustacé	EC50	Puce d'eau (Daphnia magna) 21,6 - 23,9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel, truite Donaldson (Oncorhynchus mykiss) 4740 - 6330 mg/l, 96 heures
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-47-8)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel, truite Donaldson (Oncorhynchus mykiss) 2,9 mg/l, 96 heures
Acétate de méthyle (CAS 79-20-9)		
<b>Aquatique</b>		
Algues	IC50	Algues 120,0001 mg/L, 72 heures
Crustacé	EC50	Daphnie 1026,7 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Tête-de-boule (Pimephales promelas) 295 - 348 mg/l, 96 heures

Huile minérale blanche (CAS 8042-47-5)

**Aquatique**

Poisson

CL50

Poisson

10000.0001, 96 heures

\* Les estimations du produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

**Persistence et dégradabilité** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit. Pas de**Potentiel de bioaccumulation** données disponibles.**Coefficient de partage n-octanol / eau (log Kow)**

Acétone	- 0,24
Acétate de méthyle	0,18
Propane	2.36

**Mobilité dans le sol** Pas de données disponibles.**Autres effets indésirables** Aucun autre effet environnemental négatif (p. ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement planétaire) n'est attendu de cette composante.**13. Considérations relatives à l'élimination****Instructions d'élimination** Recueillir et récupérer ou éliminer dans des conteneurs scellés dans un site d'élimination des déchets agréé. Contenu sous pression. Ne pas percer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.**Réglementations locales d'élimination** Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.**Code des déchets dangereux** Le code de déchet doit être attribué lors d'une discussion entre l'utilisateur, le producteur et l'entreprise d'élimination des déchets.**US RCRA Hazardous Waste U List : Référence**

Acétone (CAS 67-64-1)

U002

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Les contenants vides ou les doublures peuvent contenir des résidus de produit. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sécuritaire (voir : Instructions d'élimination).**Emballages contaminés**

Les contenants vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivez les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant. Ne pas réutiliser les contenants vides.

**14. Informations sur les transports****POINT**

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Aérosols inflammables
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	2.1
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Étiquettes)</b>	2.1
<b>Groupe d'emballage</b>	N'est pas applicable.
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
<b>Dispositions spéciales</b>	N82
<b>Exceptions d'emballage</b>	306
<b>Conditionnement non vrac</b>	Aucun
<b>Conditionnement en vrac</b>	Aucun

Ce produit répond aux exigences d'exception de l'article 173.306 en quantité limitée et peut être expédié en quantité limitée. Jusqu'au 31/12/2020, le marquage "Consumer Commodity - ORM-D" peut encore être utilisé à la place de la nouvelle marque de quantité limitée pour les emballages d'aérosols UN 1950. Les quantités limitées nécessitent la marque de quantité limitée sur les cartons après le 31/12/20 et peuvent être utilisées maintenant à la place de la marque « Consumer Commodity ORM-D » et les deux peuvent être affichées simultanément.

**IATA**

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	Aérosols inflammables
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
<b>Classe</b>	2.1
<b>Risque subsidiaire</b>	-
<b>Étiquettes)</b>	2.1
<b>Groupe d'emballage</b>	N'est pas applicable.
<b>Dangers environnementaux</b>	Non.
<b>Code GRE</b>	10L

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation. **Les autres informations**

**Passager et fret avion** Permis.

Avion cargo uniquement Permis.

**Exceptions d'emballage** QTÉ LTD

## IMDG

**Numéro ONU** UN1950  
**Désignation officielle de transport de l'ONU** AÉROSOLS

**Classe(s) de danger pour le transport**

**Classe** 2.1

**Risque subsidiaire** -

**Étiquettes)** 2.1

**Groupe d'emballage** N'est pas applicable.

**Dangers environnementaux**

**Polluant marin** Non.

**EmS** FD, SU

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Lire les consignes de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

**Exceptions d'emballage** QTÉ LTD

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC** N'est pas applicable.

POINT



IATA ; IMDG



## 15. Informations réglementaires

Réglementation fédérale américaine

Ce produit est un "produit chimique dangereux" tel que défini par la norme de communication des risques OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Tous les composants figurent sur la liste d'inventaire TSCA de l'US EPA.

### TSCA Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt. D)

Non réglementé.

### Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)

Acétone (CAS 67-64-1)

Listé.

### SARA 304 Avis de libération d'urgence

Non réglementé.

### Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non listé.

**Loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA)**

**Catégories de danger** Danger immédiat - Oui  
 Danger différé - Non  
 Danger d'incendie - Oui  
 Risque de pression - Oui  
 Risque de réactivité - Non

**SARA 302 Substance extrêmement dangereuse**

Non listé.

**SARA 311/312 Dangereux chimique** Non

**SARA 313 (déclaration au TRI)**

Nom chimique	Numero CAS	% en poids.
Méthanol	67-56-1	0.1 - 1
Acétaldéhyde	75-07-0	0,01 - 0,1

**Autres règlements fédéraux****Clean Air Act (CAA) Section 112 Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130)**

Propane (CAS 74-98-6)

**Loi sur la salubrité de l'eau potable (SDWA)** Non réglementé.

**Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2) et numéro de code chimique**

Acétone (CAS 67-64-1) 6532

**Drug Enforcement Administration (DEA). Mélanges chimiques exemptés des listes 1 et 2 (21 CFR 1310.12(c))**

Acétone (CAS 67-64-1) 35 %WV

**Numéro de code des mélanges chimiques exemptés DEA**

Acétone (CAS 67-64-1) 6532

**Réglementations des États américains****NOUS. Massachusetts RTK - Liste des substances**

Acétone (CAS 67-64-1)  
 Acétate de méthyle (CAS 79-20-9) Propane (CAS 74-98-6)

**NOUS. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey**

Acétone (CAS 67-64-1)  
 Acétate de méthyle (CAS 79-20-9) Propane (CAS 74-98-6)

**NOUS. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de Pennsylvanie**

Acétone (CAS 67-64-1)  
 Acétate de méthyle (CAS 79-20-9) Propane (CAS 74-98-6)

**NOUS. RTK du Rhode Island**

Acétone (CAS 67-64-1)  
 Propane (CAS 74-98-6)

**NOUS. Proposition 65 de la Californie**

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer et des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - CRT : date d'inscription/substance cancérigène**

Acétaldéhyde (CAS 75-07-0) Inscrit: 1er avril 1988

**États-Unis - Proposition 65 de la Californie - CRT : date répertoriée/toxine pour le développement**

Méthanol (CAS 67-56-1) Inscrit: 16 mars 2012

**Inventaires internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS) Liste	Oui
Canada	extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Inventaire (oui/non)*</b>
L'Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
L'Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)	Oui

\* Un "Oui" indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire administrées par le ou les pays gouvernants  
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire administré par le ou les pays gouvernants.

## 16. Autres informations, y compris la date de préparation ou la dernière révision

<b>Date d'émission</b>	19/01/2015
<b>Date de révision</b>	22/09/2015
<b>Version #</b>	dix

### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

### Informations de révision

Identification du produit et de l'entreprise : Noms commerciaux alternatifs  
Composition / Informations sur les ingrédients : Résumé des composants